

■ JEU À KÉDANGE-SUR-CANNER

Cartes sur table avec le foot



Parce qu'ils veulent mettre du beurre dans les épinards, les footballeurs du CEP Kédange annoncent leur premier concours de belote de l'année, samedi 4 avril, en la salle Saint-Rémi. Ouverture des portes à 19 h ; début des jeux à 20 h 30. L'engagement est fixé à 12 € donnant droit à un casse-croûte ou une boisson. De belles récompenses, avec un bon d'achat d'une valeur de 250 € pour le 1er, 100 € pour le 2e, 60 € et 40 € pour les 3e et 4e. Un lot sera remis à chaque participant. Renseignements au 06 67 17 18 28.

Photo RL

kédange-sur-canner

Zumba party

L'an passé, à pareille époque, la première manifestation de zumba party avait rempli le gymnase du collège de la Forêt. « Un succès énorme pour l'Association des parents d'élèves du village, qui nous a bien évidemment incités à renouveler l'opération », confie Pascale Weitten, présidente de l'APE. Rendez-vous est donc donné le dimanche 29 mars, de 14 h à 17 h, au gymnase de l'ancien collège. L'animation sera assurée par Magalie et Peggy (professeures diplômées d'État). Pré-inscription pour 10 €. Tarif sur place : 15 €. La party est ouverte aux adolescents (5 € pour les 12/16 ans) et aux enfants (2 € pour moins de 12 ans). Buvette et restauration sur place. Inscriptions au 06 32 10 07 51.

■ CARNET À BERTRANGE-IMELDANGE

La cigogne est passée



La petite Claire, née le 3 mars, est venue égarer le foyer d'Olivier et Emilie Gaillard, domiciliés à Bertrange. Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur au nouveau-né.

Photo RL

+ URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : 2 impasse Jacqueline Auriol (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82) ; Klein à Illange (tél. 03 82 86 66 00) ; Sérafino à Uckange (tél. 03 82 86 36 10).

Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

■ GUÉNANGE

Passer de la tartine de Nutella aux tablettes de chocolat

Depuis septembre dernier, l'association Aca'Danse propose une nouvelle activité : le Trampofit. Rien de tel que d'essayer en condition réelle une activité pour pouvoir en parler.

Présentation

Comme son nom l'indique, le Trampofit est une discipline à mi-chemin entre le trampoline et le fitness. Il s'agit d'une activité qui conjugue le côté sportif et le côté artistique. Les séances, d'une durée de 45 minutes, sont très énergiques et font beaucoup travailler le cardio. En effet, les cours se passent en musique, le rythme étant très élevé et le tempo dépasse parfois allègrement les 140 BPM (Battements Par Minute). Qui dit musique dit également chorégraphie, et les pratiquantes apprennent une nouvelle chorégraphie par trimestre.

Pour le matériel, 3 accessoires sont requis : un mini trampoline et un tapis d'abdominaux (tous deux fournis par Aca'Danse), et de la bonne volonté. Pour cette dernière par contre, il faudra apporter la vôtre !

Notre ressenti

Avant le début de la séance, notre testeur, anxieux, n'avait aucune idée de savoir s'il allait tenir la cadence. D'ailleurs, c'est peut-être pour cette raison que l'association s'appelle Aca'Danse. « J'ai pratiquement réussi à tenir pendant l'intégralité du cours. J'ai simplement à un moment trouvé le prétexte de prendre des photos, pour pouvoir souffler un peu », glisse notre volontaire. « Forcément, comme il



Que d'énergie dépensée lors de cette séance de Trampofit ! Selon Corine, animatrice, une séance intensive de 45 minutes peut faire perdre jusqu'à 900 calories ! Photo RL

s'agissait de ma première séance, j'ai eu un peu de mal à coordonner mes mouvements et à suivre la chorégraphie. Mais l'essentiel n'était pas là. » L'essentiel était de se dépenser tout en s'amusant. Le fait de s'exercer en groupe a augmenté sa motivation et son bien-être. En effet, cette activité est aussi un lieu d'échange et de rencontre, où la bonne humeur et le plaisir de se dépenser sont prioritaires.

Selon Corine, une séance intensive de 45 minutes peut

vous faire perdre jusqu'à 900 calories ! Et ainsi compenser les excès alimentaires. « Cela m'a fait penser à quelque chose : "Vous voulez faire travailler vos abdominaux ? Cette activité est idéale pour passer de la tartine de Nutella aux tablettes de chocolat !" »

Un autre gros bénéfice du trampoline est que les chocs sont amortis. Cela représente un gros avantage sur la course à pied notamment. « À la fin de la séance et les jours qui ont suivi, je n'ai absolument ressenti aucune

douleur musculaire. Au contraire, cet effort physique m'a procuré beaucoup de bien-être. »

Gala en vue

En ce moment, les sportives se préparent pour le grand gala du 19 juin au théâtre municipal de Thionville, où les volontaires évolueront devant 1 000 personnes.

Le groupe ne comprend actuellement que des femmes, une dizaine environ. « Je ne vous cache pas ma satisfaction

d'avoir été aussi bien entouré », sourit l'homme de la situation. D'ailleurs, sur ce point, ces adeptes du Trampofit aimeraient bien que des hommes viennent les rejoindre dans cette activité.

Vous pouvez venir tester une séance un jeudi à 19 h 30 dans la salle polyvalente du centre social Louise-Michel, cela ne vous engage à rien. Plus de renseignements à l'accueil du centre social.

■ NÉCROLOGIE

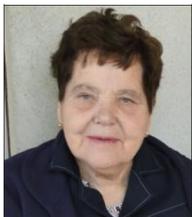
Mme Marie Demaret

VECKRING. — Nous venons d'apprendre le décès, survenu le 18 mars, de Mme Marie Demaret née Vigneron, dans sa 91^e année. Née le 22 avril 1924 à Sainte-Marguerite commune de Monneren, la défunte était veuve de M. Antoine Demaret depuis le 15 juillet 2010.

Elle avait huit enfants, vingt-trois petits-enfants et vingt-deux arrière-petits-enfants.

La célébration religieuse aura lieu ce samedi 21 mars, à 10 h, en l'église de Veckring. L'inhumation se fera au cimetière de Veckring.

Mme Demaret repose à la chambre funéraire de Veckring. Nos condoléances à la famille.



Mme Marie-Jeanne Kirsch

KÉDANGE-SUR-CANNER. — Nous venons d'apprendre le décès, survenu à Thionville le 18 mars, de Mme Marie-Jeanne Kirsch née Wallerich à l'âge de 90 ans. Née le 19 février 1925 à Buding, la défunte était veuve de M. Rémy Kirsch depuis le 22 juin 2003. Elle avait trois enfants Jean, Martine, Marie-José, des petits-enfants et des arrière-petits-enfants.

La célébration religieuse aura lieu ce lundi 23 mars, à 14 h 30, en l'église de Kédange-sur-Canner. L'inhumation se fera au cimetière de Kédange-sur-Canner. Mme Kirsch reposera à la chambre funéraire de Kédange-sur-Canner, ce jour à partir de 18 h 30.

Nos condoléances à la famille.

■ EN CAMPAGNE

Élections départementales

Réunions publiques aujourd'hui

Veckring-Helling : à 18 h, Jean-Pierre La Vaullée (PS) et Marie-Hélène Lenard (SE), en mairie.

Kuntzig : à 19 h, Jean-Pierre La Vaullée (PS) et Marie-Hélène Lenard (SE), en mairie.

Kœnigsacker : à 20 h, Pierre Zenner (UDI) et Isabelle Rauch (UDI), salle du conseil, en mairie.

Guénange : à 20 h, Jean-Pierre La Vaullée (PS) et Marie-Hélène Lenard (SE), salle Pablo-Neruda.

■ VIE RELIGIEUSE

Communauté de paroisses Saint-Baptiste de la Salle : samedi à 18 h 30, messe à la chapelle Saint-Benoît de Guénange ; dimanche à 9 h 30, messe à Bertrange et à 11 h à Bousse.

Communauté de paroisses Saint-Roch de la Canner : samedi, messe à 18 h 30 à Kœnigsacker ; dimanche, messe à 9 h à Inglange et à 10 h 30 à Oudrenne.

Communauté Saint-Maximilien Kolbe : samedi, messe à Luttange à 18 h 30 ; dimanche, messe à 9 h 15 à Monneren et office à Metzervisse à 10 h 45 ; mercredi, méditation du chapelet à l'oratoire de Kédange à 18 h.

■ MALLING

Au fil du conseil

Lors de la dernière réunion des élus, il a été décidé à l'unanimité des 14 membres présents. De procéder à la nouvelle numérotation des constructions existantes ou à venir situées dans le Domaine des Primevères à Malling et édifiées sur les parcelles propriétés de Samuel Da ré, Manuel Lejeune et Carlo Pahle. Concernant la chasse communale, d'attribuer et valider le lot n° 1 à Jean-Pierre Cupaiolo pour un montant annuel de 1 900 €. Et de valider la candidature de René Breit, maire de Merscheviller en tant qu'estimateur de dégâts causés par le gibier. Au sujet de la salle communale, d'adopter le nouveau règlement intérieur de location et le contrat de location, d'octroyer la gratuité de la salle aux associations pour une manifestation dans l'année, d'approuver la nouvelle tarification de location et fixer la date

d'application de ces décisions à compter du 1er mars 2015. A été actée la création d'un poste de rédacteur principal de 2e classe titulaire pour occuper le poste de secrétaire de mairie permanent à temps non complet à raison de 28/35 h hebdomadaire, avec effet au 1er mars de supprimer l'emploi d'adjoint administratif de 1re classe. A été validée l'adhésion de la commune de Dampvitoux au Comité syndical du Sivu. A été enfin approuvé l'avant-projet de réhabilitation et transformation du presbytère en mairie. L'amélioration de la salle communale ainsi que l'enveloppe financière correspondante (travaux et maîtrise d'œuvre correspondant à ce nouveau projet sont estimés à 722€ HT avec attribution au Cabinet Architecture & Environnement du nouveau marché public de maîtrise d'œuvre).

■ BOUSSE

Montée au filet des vétérans de la raquette



Un bon bilan pour le groupe bousois. Photo RL

C'est dans le cadre de la ligue de Lorraine de tennis que le TC Bousse a engagé une équipe de vétérans, 55 ans et plus, en championnat de double par équipe.

Une équipe composée de Francis Reinhardt, Marcel Hissiger, Ange Neuhor et Patrice Zeller.

Pour l'heure, les locaux sont actuellement en division 3, poule 1, ainsi que les équipes de Fleury, Cuvry, Gazelec Thionville, Moulins et ASCM4 de Metz.

Actuellement, les différentes rencontres se sont déroulées dans de bonnes conditions, avec une victoire 2/0 sur l'équipe de Moulins, une défaite face à ASCM4 à Metz, et trois nuls.

« Nous espérons arracher la victoire au prochain match face à Gazelec Thionville », souligne Marcel Hissiger.

Pour les joueurs concernés, plutôt que les résultats, c'est surtout le tennis et la convivialité qui étaient de la fête.

■ RURANGE-LÈS-THONVILLE

Prochaines sorties de l'Aupap

Le jeudi 28 mai, l'Aupap organise une sortie à la fête des asperges de Hoerd, en Alsace. La journée se composera d'une visite, avec repas à la ferme Mathis, où vous pourrez déguster des asperges à volonté. L'après-midi sera consacré à la visite du château de Rohan à Saverne. Le prix de cette sortie est de 72 € par personne.

Le vendredi 9 octobre, c'est une escapade à Dinant avec, dans la matinée, une visite de la citadelle. À l'issue de celle-ci, c'est une croisière sur la Meuse, où le déjeuner sera servi à bord du bateau. Cette escapade se terminera, par la découverte du château de Frey. Le prix a été fixé à 115 € par personne.

Renseignements et inscriptions au 03 82 86 30 03. E-mail : contact@aupap.fr

■ LUTTANGE

Ça sent le printemps...

À l'initiative de Familles Rurales et du groupe local de la LPO Luttange, la salle de la chapelle était bien petite ce jour-là devant le nombre d'enfants et d'adultes présents pour confectionner des nichoirs. Le printemps arrive à grand pas, et il est urgent de mettre ces nichoirs en place.

Après un diaporama sur l'utilité des nichoirs les enfants et les adultes ont appris à remplacer les cavités des arbres, à reconnaître les sites favorables à la nidification et connaître les oiseaux utilisateurs de nichoirs. Les règles essentielles concernant la fabrication ont été énumérées.

Le bois à utiliser, le diamètre d'entrée du nichoir en fonction des différents oiseaux utilisateurs. Évitez les peintures et ponçages intérieurs.

Différents types de nichoirs ont été cités et présentés : pour mésanges (boîte aux lettres ou balcon), pour hirondelles, chauves-souris, martinets, chouettes chevèches, et quelques précisions sur les lieux et hauteur pour mettre en place ces nichoirs ont été données.

Cette réunion a eu pour finalité le montage d'un nichoir à mésanges dans un joyeux concert de marteaux sans bobo. Le travail avait été préparé en amont par des bénévoles de la LPO

La LPO groupe de Luttange, Val de la Canner qui se réunit tous les deux mois, en a profité pour donner toutes les informations sur leurs prochaines sorties.

Pour tout renseignement, contactez Jean Kurzmang au 06 08 82 27 21.



La salle de la chapelle était bien petite devant le nombre d'enfants et d'adultes présents pour confectionner des nichoirs. Photo RL

politique friction

André Pierrat crie au détournement

Il n'est pas content du tout, le maire de Klang. Lui qui est encarté à l'UDI a carrément vu rouge lorsqu'il s'est reconnu sur une photo d'archives utilisée par le socialiste Jean-Pierre La Vaullée sur son dernier tract de campagne. Ça peut se comprendre : « C'est quand même fort ! Je suis complètement en opposition avec lui », peste André Pierrat. Plus que le maire de Klang, c'est surtout le binôme UDI Isabelle Rauch-Pierre Zenner qui a moyennement apprécié de voir un de ses relais détourné.

■ EN BREF

Réunion des élus

Kédange-sur-Canner : les élus se retrouvent mercredi 25 mars à 19 h, en mairie, pour une séance ordinaire. Avec 10 points à l'ordre du jour : budget primitif 2015 ; taxes communales 2015 ; modification du tableau des emplois communaux ; avancement de grade ; gestion des ressources humaines ; amendes de police ; rétrocession de concessions funéraires ; avenant à la convention d'occupation précaire ; convention avec les footballeurs du CEP ; divers.

Ecole : on s'inscrit

Kédange-sur-Canner : les inscriptions auront lieu à l'école maternelle de Kédange, le mardi 7 avril de 13 h 30 à 17 h. Les enfants concernés sont ceux des communes de Kédange et Klang nés en 2012 pour les inscriptions en petite section, 2010 et 2011 pour les éventuels nouveaux arrivants en moyenne ou grande section. Se munir du livret de famille, du carnet de vaccination, d'un certificat de radiation de l'ancienne école (pour les enfants déjà scolarisés). « Venez avec votre enfant pour qu'il découvre sa future école ! », invite la directrice, Sylvie Launay.

■ METZERVISSE

Le geste qui sauve

Lundi 30 mars prochain sera organisée, de 15 h 45 à 18 h 45 au centre culturel de Metzervisse, une collecte de sang organisée par l'Association pour le don de sang bénévole de Basse-Ham, avec le concours de l'Etablissement français du sang de la Moselle.

Club de l'amitié

Les membres du Club de l'amitié se retrouveront mardi 24 mars à 12 h au centre culturel pour le traditionnel repas de Pâques qui sera servi aux adhérents.

■ DISTROFF

Jogging des neurones

Un atelier « mémoire-gym-neuronale » ou jogging des neurones aura lieu mardi 24 mars de 9 h 30 à 11 h 30 dans la salle de l'ancienne école maternelle.

Il est possible de rejoindre le groupe tout au long de l'année. Renseignements auprès de Jacques Fichet au 03 82 56 81 31.